

le travail

Edition spéciale pour les employés de
l'hôpital du Haut-Richelieu et du Centre
d'Accueil St-Jean.

Février 1979



Vote: le 8 février!



Syndicat des travailleurs de l'hôpital
du Haut-Richelieu et du Centre
d'Accueil St-Jean (CSN)

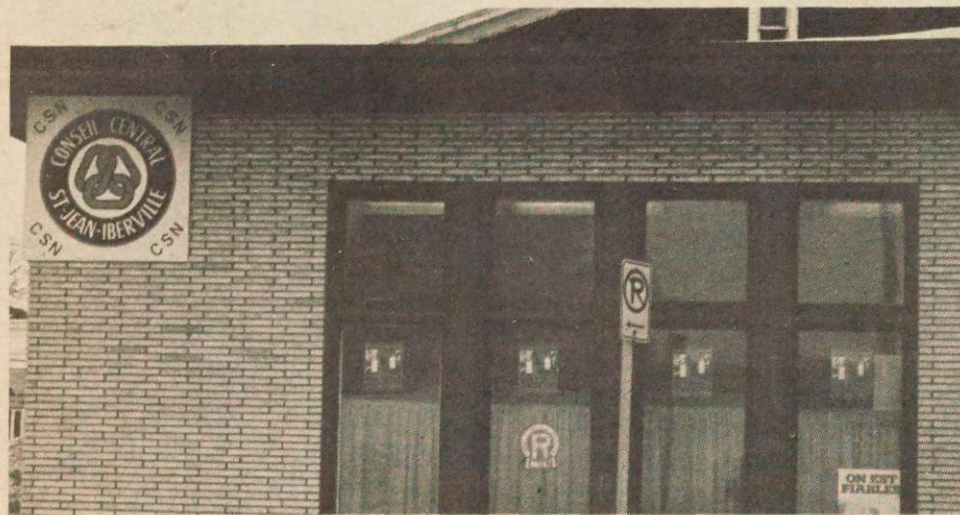


“Je mets mon
“X”
dans la case d'en bas.
Je vote CSN”



Syndicat des travailleurs de l'hôpital
du Haut-Richelieu et du Centre
d'Accueil St-Jean (CSN)

La CSN dans notre région



Dans la région de St-Jean, la CSN est présente via l'un de ses 22 Conseils Centraux. C'est le Conseil Central de St-Jean où des permanents sont à votre service aussi bien pour vous aider à appliquer votre convention que pour former des gens. Vous aider si vous avez des problèmes d'assurance-chômage, d'accidents de travail, de lois sociales, etc...

Le Conseil Central de St-Jean qui a ses bureaux au 262 rue Foch est en liaison constante via un réseau de télécopieur avec les 21 autres régions du Québec où la CSN a des bureaux, de la Baie James à Sept-Iles. Dans la CSN, il y a plus de 400 personnes qui travaillent pour vous dont 37 conseillers syndicaux uniquement à la Fédération des Affaires Sociales. La CSN offre aussi des services d'éducation, de génie industriel, d'information, de recherche économique, des services juridiques, etc...

Etre membre de la CSN, c'est se retrouver avec 200,000 gars et filles, hommes et femmes, comme soi. C'est une centrale syndicale québécoise qui a plus de 50 ans d'existence. Ça fait longtemps qu'elle est là, qu'on la connaît, qu'on la respecte.



Jean René Ré, conseiller syndical de la Fédération des Affaires Sociales (CSN), autrefois assistant technicien en radiologie au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke, agent de grief de son syndicat pendant 5 ans, ex-vice-président du Conseil Central de Sherbrooke.

“Les prochaines négociations seront particulièrement importantes, D'AUTANT PLUS QUE LE GOUVERNEMENT ENTEND RETIRER L'INDEXATION DES SALAIRES AUX TRAVAILLEURS DU SECTEUR PUBLIC. Quels sont ceux qui pensent que le gouvernement va négocier avec la CSD qui compte à peine quelques milliers de membres dans le secteur public? Le gouvernement négociera plutôt avec ceux qui représentent la force dans le secteur public, c'est-à-dire la CSN! C'est la meilleure garantie de ne pas perdre son indexation. De plus, la CSN offre des cours de formation aux exécutifs et aux membres des syndicats. La convention collective des Affaires Sociales, c'est toute une brique. Il faut donc de la formation pour pouvoir la faire appliquer. De plus, il est aberrant que des gens fassent 5 jours de travail par semaine depuis 3 ans et soient encore considérés comme des temps partiel!”

Le Travail

Produit par le Service d'information de la CSN.



Peut-être est-ce la première fois que vous recevez Le Travail. C'est le journal officiel de la CSN depuis des dizaines d'années. Le Travail est publié à intervalle régulier à toutes les 6 semaines. Le numéro que vous avez en main est un numéro spécial. De plus, le service d'information de la CSN publie “Nouvelles CSN” qui paraît chaque semaine.

POURQUOI UN VOTE ?

Ce journal vise à vous informer non seulement des modalités du vote (ce qui est évidemment le minimum d'information que toute organisation syndicale démocratique devrait vous donner) mais aussi sur les raisons qui ont motivé plusieurs personnes à choisir la CSN.



Nicole Dumont, secrétaire du syndicat, 12 ans à l'hôpital, assistante-technicienne aux Rayons “X”.

“On a beau faire des griefs, on les perd toujours. Je ne prends qu'un exemple: On a refusé un emploi à une personne ayant 20 ans d'ancienneté pour le donner à une autre ayant 2 ans d'ancienneté. Combien de fois avons-nous vu l'employeur donner un poste pendant six mois à une personne pour ensuite afficher le poste avec les qualifications requises qui ne peuvent à toute fin pratique être remplies que par la personne qui est dans ce poste depuis 6 mois. Ce système non contesté par la CSD fait en sorte que la promotion n'est accessible qu'à ceux qui ont un visage qui plaît aux patrons. Pour mettre fin à cette anarchie, pour avoir la paix une fois pour toute, il faut voter CSN. Car la CSN est en mesure de former, de donner des cours, aux membres d'exécutifs et aux membres pour que tous nous puissions nous défendre et faire défendre nos droits. Il est bien évident que ce n'est pas tout le monde qui a subi une injustice depuis qu'il est à l'hôpital. Mais, un jour... C'est ce moment-là qu'on comprend la nécessité d'avoir un bon syndicat. Après tout, on passe beaucoup de temps à l'ouvrage. Il n'est que normal qu'on ait le maximum de prise sur celui-ci. Quand tu as des qualifications, il n'est que normal qu'on te traite comme une personne qualifiée. Moi, je vous incite à voter CSN. Car la CSN nous informe.”



Maurice Bouchard, responsable à l'information des membres, 4 ans à l'hôpital, travaille à l'entretien ménager.

“Je n'ai pas participé activement à la campagne de changement d'allégeance syndicale. Je connais cependant la CSD. C'est pourquoi, je suis CSN. J'ai pu constater qu'à la CSN, qu'avec l'exécutif provisoire qui a été élu, on ne fait pas que parler. On agit. On t'écoute aussi. A la deuxième assemblée, j'y suis allé avec ma femme qui travaille comme préposée aux bénéficiaires à l'hôpital. C'est alors que j'ai décidé d'embarquer avec la CSN. Parce que là je suis respecté. J'ai déjà vu une assemblée de la CSD où on a dit “si vous avez des questions idiotes à poser, posez-les”. Imagine le gars qui ose aller au micro. C'est une façon comme une autre de nous faire savoir qu'on est des idiots. A la CSN, c'est différent. On nous respecte. On nous sait intelligent. Dans mon département, on est 20 au lieu des 36 que nous étions avant. La CSD n'a rien fait contre les coupures de poste. Si tu parles deux minutes avec un patient, tu reçois un avertissement. Je trouve ça anormal. Pour le bien des patients, pour le bien des employés, il faut humaniser notre syndicat, humaniser nos relations, informer. Combien de fois voit-on quelqu'un qui part en congé maternité et qui n'est pas remplacée. Ce sont les autres qui doivent abattre l'ouvrage à sa place. Alors que normalement, on devrait remplacer cette personne en congé-maternité. Le 8 février, les gens du Centre d'Accueil et ceux de l'hôpital, y compris ceux qui y travaillent à temps partiel, se doivent de voter pour la CSN. C'est une chance qu'on ne peut laisser passer.”

Centre d'Accueil vote CSN



Les employés du Centre d'Accueil ont élu Colette Loiselle comme vice-présidente du syndicat CSN.

Rappelons que la CSD avait négocié, au Centre d'accueil, pour les préposés, une prime de \$6.20 par semaine de 38 heures 45 minutes au lieu des 36 heures 15 minutes du préposé de l'hôpital qui fait exactement le même ouvrage. Si on calcule cette rémunération horaire, on se rend compte que celui qui travaille au Centre d'Accueil reçoit \$2.48 l'heure pour la différence de 2 heures et demi. Ce n'est même pas le salaire minimum!

Et que dire de l'absence pendant la nuit de repas chaud pour ceux qui travaillent au Centre d'accueil. Cela est pourtant dans la convention. Mais impossible de la faire respecter avec la CSD!

Les employés du Centre d'Accueil veulent pouvoir se rencontrer dans des assemblées syndicales pour eux. Ils veulent avoir un exécutif qui s'occupe d'eux. Ils veulent un exécutif formé et capable de les défendre. Tout ça, c'est avec la CSN qu'ils pourront l'avoir.



Jean Monette, président, 6 ans à l'hôpital, commis au poinçon (comptabilité).

"A l'hôpital, il y a tellement de choses qui se passent, tellement de choses injustes, tel des changements de classification pour empêcher quelqu'un d'exercer son droit d'ancienneté, que je n'avais pas le choix. Je me devais d'être disponible, d'être au service des membres. Pendant 10 ans, j'ai été policier dans la municipalité de Iberville. A cet endroit, j'ai été secrétaire du syndicat pendant six ans. Pour moi, les centrales s'équivalent à peu près toutes. J'exclus ici la CSD car elle ne forme pas les membres d'exécutif pour qu'ils puissent effectuer leur ouvrage comme il faut. Je suis CSN parce que je crois que je n'ai pas le droit de ne pas mettre mes capacités au service des membres. J'ai de l'expérience dans le syndicalisme. J'ai milité pendant longtemps dans les Gardes Paroissiales et les clubs Optimistes. Bref, je suis habitué à me donner, à donner de mon temps, à utiliser mes compétences. Je crois que c'est nous autres qui allons nous aider. Je crois que c'est ceux qui travaillent au Centre d'Accueil ou à l'Hôpital qui sont le plus en mesure de s'aider. Ce n'est pas quelqu'un de l'extérieur "qui n'a pas le feeling de ce qui se vit régulièrement". Le syndicalisme, ça commence avec nous. Si on se décide tous ensemble de s'unir dans un même syndicat, on n'aura même pas besoin de faire de dures luttes car les patrons vont nous respecter automatiquement. J'ai bien confiance en la CSN pour nous aider à être le meilleur exécutif possible au service des membres. Pour être heureux à l'ouvrage, pour s'épanouir, il faut voter dans la case d'en bas, dans la case de notre syndicat CSN".

Jeudi 8 février de 6 heures 30 a.m. à 19.00 heures p.m.

Le vote est obligatoire pour tous ceux qui sont inscrits sur la liste officielle (ou encore ceux qui reçoivent ce journal).

**Les employés de l'hôpital votent à la bibliothèque au rez-de-chaussée (Haut-Richelieu)
Les employés du Centre d'Accueil votent à la salle de physiothérapie (St-Jean).**



Gaétan Therrien, agent de grief, 5 ans à l'hôpital, préposé aux bénéficiaires.

"Je n'ai jamais manqué une assemblée syndicale depuis que je travaille à l'hôpital. Aux assemblées, je soulevais beaucoup de points. Nous n'étions jamais écoutés, nous, les membres. Ça n'allait jamais plus haut que l'exécutif. Toute suggestion mourait là. A titre d'exemple, j'ai déjà proposé que le syndicat se dote d'un journal afin d'informer les membres des problèmes qu'il y a dans l'hôpital et le Centre d'Accueil. Ma suggestion est morte là. C'est uniquement avec la CSN que le journal a pu être mis sur pied. En 75, j'ai participé à la négociation de la convention collective. J'ai été à même de constater que la CSD ne voulait pas faire la lutte, sachant très bien que c'était la CSN qui allait négocier pour nous. A ce moment-là, j'étais CSD. Mais j'ai vite compris ce qu'était la CSD. C'étaient les permanents qui préparaient le projet de convention. Ils le soumettaient à l'assemblée générale et s'attardaient sur des points mineurs. Un beau matin, on s'est réveillé et la convention était signée. On était 30 à l'accepter (on n'avait pas vraiment le choix de refuser ou d'accepter). Le 8 février, il faut voter en bloc pour la CSN, de façon à se libérer d'un syndicalisme qui ne nous appartient pas."



Monique Desrochers, vice-présidente personnel non-clinique. 12 ans à l'hôpital, assistante-technicienne aux rayons "X".

"Quand le patron rit de toi lorsque tu lui dis que tu vas aller voir le syndicat pour te défendre, tu comprends rapidement de quel force jouit ce syndicat. Je ne vais prendre qu'un exemple: cela prenait un assistant-brancardier. Le poste était affiché. A l'urgence, il y a des femmes qui sont brancardiers. Mais on a refusé le poste à une femme dans mon département supposément parce que ce ne pouvait être un ouvrage effectué par une femme. L'ancienneté ne donne rien. S'ils n'aiment pas ta face, tu n'auras pas le poste. Une convention collective qui serait appliquée empêcherait qu'il se fasse de la discrimination sur la base du sexe. Un syndicat CSN pour moi, ça veut dire un syndicat vivant où on ne tannera pas les gens pendant les assemblées syndicales de telle sorte qu'on aura quorum; ça veut dire qu'on ne rira plus de celle ou celui qui veut être traité équitablement. Le 8 février, je vote CSN. Le 8 février, on se doit de voter CSN. Pas uniquement pour soi mais aussi pour tous les autres. En 1972, la CSD ne négociait pas la convention collective, nous avons celle de la CSN. En 1975, elle négociait une convention moindre que celle de la CSN. Les salaires que nous avons, c'est la CSN qui les a négociés."

Pour avoir le contrôle sur notre syndicat, sur notre convention, on vote CSN...et aussi pour faire appliquer la convention!

Qu'a fait la CSD pour empêcher les coupures de postes et empêcher que des infirmières-auxiliaires soient graduellement remplacées par des infirmières ou encore qu'on leur donne toute sorte d'ouvrage tout dépendant de l'étagage ou du quart de travail?

La cotisation que nous allons verser à la CSN d'ici à ce qu'intervienne la signature de la prochaine convention ne sera que de \$3.00 par membre par mois.

Pour que notre exécutif soit capable de défendre nos droits, il faut que celui-ci soit formé. La CSN s'engage à former et à aider les personnes que nous élirons pour nous représenter.

12,000 des 17,000 auxiliaires du Québec sont membres de la CSN, une organisation qui voit à les aider professionnellement et à défendre leurs intérêts socio-économiques.

Dans la convention CSN, il y a deux catégories d'employés: à temps complet ou à temps partiel. Dans celle de la CSD, il y en a quatre: temps complet, temps partiel, temporaire à temps plein, temporaire à temps partiel. Avec la CSD, les temporaires n'ont aucun droit en dehors de la période où ils occupent précisément un poste!

Pour que des ententes locales soient négociées de façon intelligente, pour que l'on soit informé de ce qui se passe, comme la négociation, pour que nous puissions décider de ce que nous voulons dans la convention, on vote CSN.

Pour que les gars de métier voient leur compétence reconnue, ils font confiance à l'organisation qui est capable de promouvoir leurs intérêts et qui connaît aussi les préoccupations des gars de métier.

Pour que le syndicat ne soit pas la possession d'une petite clique de permanents qui ont tout-vu-tout-connu, pour que les personnes à temps partiel qui travaillent autant d'heures que les personnes à temps plein aient droit à des postes à temps plein, il faut voter CSN.

C'est cette année que nous faisons l'unité dans notre syndicat. C'est cette année que nous relevons la tête. C'est cette année que nous arrêtons de nous faire tirer la pipe par les patrons. C'est cette année que nous réglons ça une fois pour toute: on vote CSN le jeudi 8 février.

JEUDI 8 FÉVRIER

6h30 à 19h

Employés de l'hôpital
Haut-Richelieu
(temps partiel compris)

Le vote aura lieu à la bibliothèque
au rez-de-chaussée

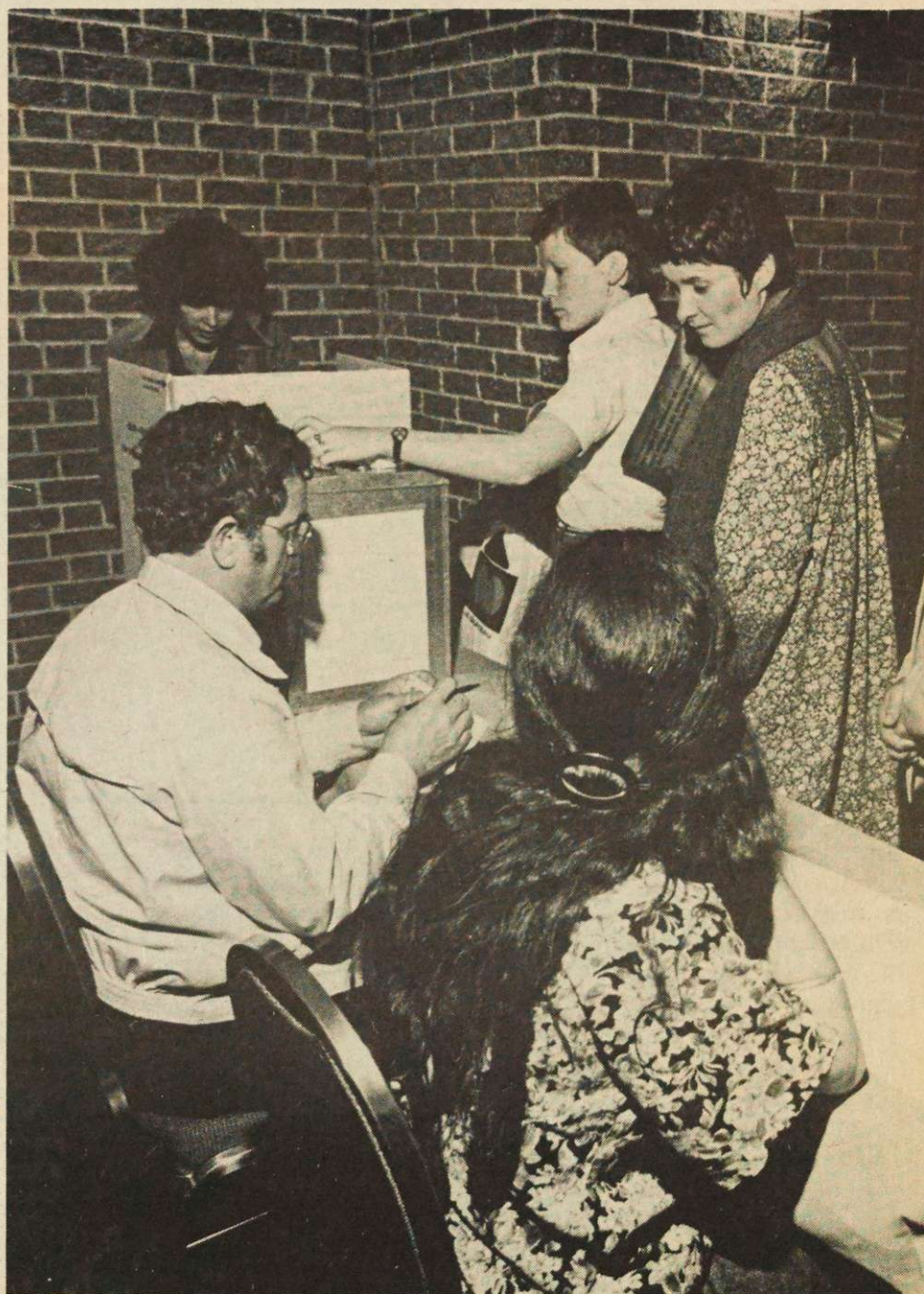
Employés du Centre d'Accueil
St-Jean

Le vote aura lieu au fond du hall
d'entrée à la salle de
physiothérapie

Ce vote secret est obligatoire pour
tous ceux qui apparaissent sur la
liste officielle qui sera affichée
avant la date du vote au poinçon
de votre établissement.

Je vote en bas. Je vote CSN

Syndicat des travailleurs de l'hôpital du
Haut-Richelieu et du
Centre d'Accueil St-Jean (CSN)



P.S. Ceux qui ont besoin d'un moyen de transport
pour voter ou d'information supplémentaire peuvent
nous contacter à 348-4965.